

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 15 décembre 2020 à 16 h 33 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, présent à la salle du conseil, et les conseillers Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Virginie Dufour, membre du comité exécutif, Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, Ray Khalil, membre du comité exécutif, Aline Dib, Éric Morasse, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert, Michel Poissant, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier, tous via l'application Teams, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Christiane Yoakim, présente à la salle du conseil;

le conseiller Aram Elagoz est absent jusqu'à ce qu'il prenne son siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général;
M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint - développement et aménagement du territoire;
M. Benoit Collette, directeur général adjoint - services de proximité;
M. Babak Herischi, directeur général adjoint - infrastructures;
Mme Suzie Bélanger, directrice générale adjointe - services administratifs et corporatifs;
Me Valérie Tremblay, greffière.

À la demande de la présidente du conseil, la greffière informe le conseil que les avis de convocation ont été signifiés à tous les membres du conseil en date du 11 décembre 2020, tel qu'indiqué au rapport du Service du greffe.

À 16 h 38, le conseiller Aram Elagoz prend son siège, via l'application Teams.

CM-20201215-1138

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ ET
NON AFFECTÉ

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

d'autoriser:

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au montant de 1 000 000 \$ au budget 2021 afin de financer les dépenses du Programme de Rénovation Québec (PRQ);

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au montant de 2 579 147 \$ au budget 2021 afin de financer les dépenses du Programme d'aide complémentaire au programme AccèsLogis (PACAL);

une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté au développement économique au montant de 750 000 \$ au budget 2021 afin de financer la contribution au Centre québécois d'innovation en commerce (CQCI) 2021-2023 au montant de 450 000 \$ ainsi que la contribution au Centre d'incubation et d'accélération en mobilité intelligente à Laval (CIAMIL) 2021-2023 au montant de 300 000 \$;

une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement à l'affectation à l'équilibre budgétaire 2021 qui excède le montant maximal de 16,3 M \$ prévu à cette politique de gestion;

une dérogation à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues relativement au solde de l'excédent de fonctionnement non affecté de 15,1 M \$ qui passera temporairement sous le seuil minimal de l'excédent de fonctionnement non affecté de 23,3 M \$ prévu à cette politique de gestion;

une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 36 187 564 \$ aux fins de l'équilibre budgétaire 2021.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 7 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent contre la proposition.



ADOPTÉ
(SD-2020-4594)

CM-20201215-1139

ADOPTION - BUDGET - 2021

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

d'adopter le budget de fonctionnement de la Ville de Laval pour l'année 2021.

Un débat s'engage.

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

d'amender le budget afin de réduire les dépenses en rémunération et de réduire également la taxe foncière de 2 % pour chaque propriétaire.

La présidente refuse l'amendement conformément à l'article 11.9 du Règlement L-12286 concernant la procédure de séance et les règles de régie interne du conseil municipal.

Le conseiller Michel Poissant demande le vote sur la décision de la présidente de refuser l'amendement, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 7 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la décision;

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent contre la décision.

Un débat s'engage.

Le conseiller Michel Trottier demande le vote sur la proposition principale, laquelle est adoptée par un compte de compte de 14 en faveur et de 7 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert, Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Michel Poissant se prononcent contre la proposition.



ADOPTÉ
(SD-2020-4590)

CM-20201215-1140

ADOPTION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS - 2021-2022-2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la
Ville de Laval pour les années 2021, 2022 et 2023.

Un débat s'engage.

Le conseiller Michel Trottier demande le vote sur la
proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en
faveur et de 7 contre:

M. Marc Demers, maire, et les conseillers Sandra
Desmeules, Virginie Dufour, Stéphane Boyer, Ray Khalil,
Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne,
Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Daniel Hébert,
Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier se
prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Michel Trottier, Claude Larochelle, Isabella
Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et
Michel Poissant se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ
(SD-2020-4590)

CM-20201215-1141

DIFFUSION - BUDGET 2021 ET PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

de diffuser le sommaire du budget de l'année 2021 et du
programme triennal d'immobilisations pour les années 2021,
2022 et 2023 dans un journal diffusé sur le territoire de la
Ville de Laval.

ADOPTÉ
(SD-2020-4593)

CM-20201215-1142

ADOPTION - BUDGET 2020 - SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT DE LAVAL



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le budget de la Société de transport de Laval pour l'année d'opération 2021.

ADOPTÉ

(SD-2020-4592)

CM-20201215-1143

ADOPTION - PROGRAMME DÉCENNAL
D'IMMOBILISATIONS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE
LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le programme décennal d'immobilisations de la Société de transport de Laval pour les années 2021 à 2030.

ADOPTÉ

(SD-2020-4592)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

David De Cotis
Informations supplémentaires – dépenses de 200 000 \$ et plus

Michel Poissant
Augmentation – taxes - volet agricole

David De Cotis
Informations supplémentaires – dépenses de 200 000 \$ et plus

PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

La présidente du conseil mentionne qu'elle a été informé qu'une question d'un citoyen a été reçu et qu'elle sera lu et répondu à la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 17 décembre 2020 à 10 h.



À 18 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Christiane Yoakim, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière